



STATION
POITOU-CHARENTES

DLP 30-1-02010003

Bulletin n° **309** (01/96) 19/01/1996

COLZA	**: Larves d'altises, traitement de rattrapage souvent nécessaire sur les rares parcelles non protégées à l'automne**
BLE	**: Taupins, des dégâts parfois importants**

COLZA : **stade C1 à C2**

LARVES D'ALTISES

Situation
Les sondages réalisés en janvier mettent en évidence deux types de situation :

- des populations larvaires faibles (toujours comprises entre 0 et 10 % de pieds porteurs de larves) dans les parcelles protégées à l'automne ;

- des populations larvaires élevées (entre 15 et 70 % de pieds porteurs de larves) en l'absence de traitement à l'automne.

Préconisation
Les traitements de rattrapage sont inutiles sur les parcelles protégées à l'automne. Dans les autres situations, un sondage est nécessaire. Reportez-vous au dossier Avertel page 9 pour réaliser celui-ci. Vous y trouverez également les seuils d'intervention et les produits utilisables.

CHARANCONS DE LA TIGE

Le vol n'a pas débuté.

BLE

RAVAGEURS

Taupins

Des attaques d'une gravité inhabituelle sont observées :

Ce ravageur intervient au dessous du sol endommageant le rhizome, le système racinaire et la base de la plante ; celle-ci jaunit et dépérit.

Les attaques se présentent normalement par foyers mais peuvent aussi être généralisées à l'ensemble de la parcelle.

Aucun traitement n'est homologué à ce jour sur ce type de situation.

Des informations complémentaires seront communiquées dans les prochains bulletins.



Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, Rte de la forêt - 86580 BIARD
Abonnement annuel : 350 F
Tél. : 49.58.39.02

Publication périodique

CPPAP no. 1664 A.D.
ISSN 0294 - 4693

